

Bécherel

Le journal

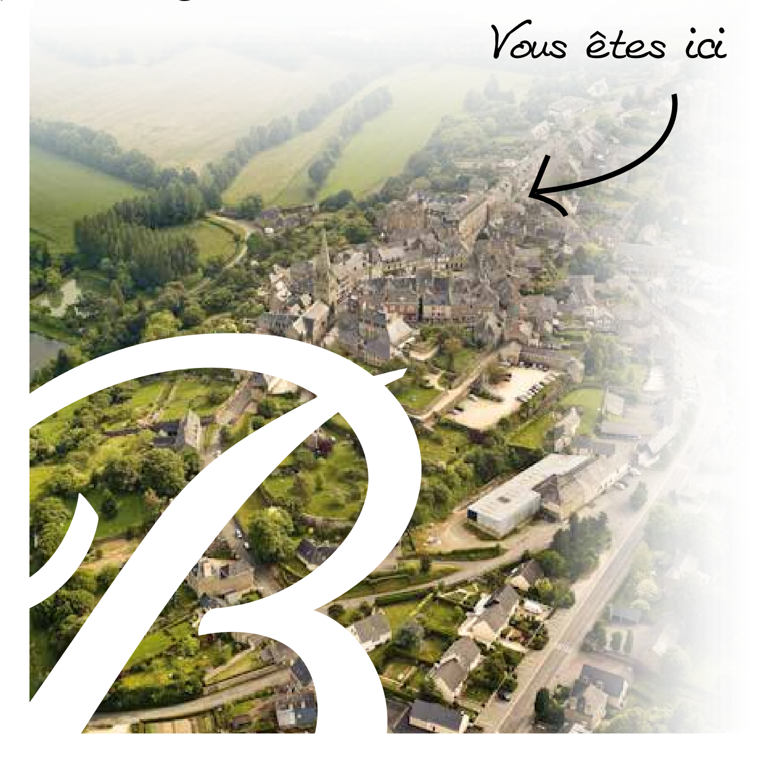
Annuel - **N° 1 / Janvier 2015**

Bécherel est multiple et ça se voit...

Cité du Livre



Vous êtes ici





Au coeur de la nature



Petite Cité de Caractère

Pratique

▼ Horaires de la Mairie

- Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h
- Le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Permanences d'élus le samedi de 10h à 12h

▼ Horaires de la Poste

- Le lundi et jeudi de 14h30 à 16h30
- Le mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30
- Le samedi de 9h30 à 12h
- Tel : 36 31

▼ Horaires de la bibliothèque

- Le mercredi et le vendredi de 16h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h
- Tel : 02 99 66 77 20

▼ Numéros utiles

- **Pompiers : 18**
- **Gendarmerie : 17**
- **Samu : 15**
- **Appel d'urgence européen : 112**
- **Cabinet médical de Bécherel : 02 99 66 81 25**
- **Pharmacie de Bécherel : 02 99 66 81 19**
- **Cabinet infirmier : 02 99 66 70 80**
- **Pour connaître la pharmacie de garde : 32 37**
- **Centre anti-poison de Rennes : 02 99 59 22 22**
- **Violences conjugales en Ille-et-Vilaine : 02 99 54 44 88**
- **Enfance maltraitée : 119**
- **STAR : 09 70 821 800**

▼ Permanences de l'architecte conseil

Permanences de M. Fresneau, architecte conseiller : prendre rendez-vous auprès de la mairie (tel : 02 99 66 80 55)

Responsable de la publication :
Corine Bidet
Comité de rédaction :
Corine BIDET, Delphine BOUSSEAU, Gaël LELOSTEC, Mélina PARMENTIER, Yvonne PRÉTESEILLE
Conception & Mise en page :
Cap Graphique (Longaulnay).
Crédit Photos : Charles Crié - Rodolphe MARICS
Imprimé en 480 exemplaires





Sommaire



Mélina Parmentier
Maire de Bécherel

Edito

Chères Bécherellaises, chers Bécherellais,

Nouveau logo, nouveau journal municipal pour une équipe renouvelée autour d'un projet commun : faire de Bécherel une commune accueillante et dynamique tournée vers l'avenir.

L'année 2014 a été riche en événements de tous genres ! Nous avons été sur tous les fronts le conseil municipal et moi-même et nous avons aujourd'hui une vision plus claire de la situation de Bécherel et de notre mission pour 2015. Ce **journal** aujourd'hui, en complément de notre **feuille du mois**, va nous permettre de faire un point sur les activités qui se sont déroulées en 2014 ainsi que sur l'état d'avancement des différents projets.
Il a également pour objectif de vous présenter notre **projet** pour Bécherel et de traiter deux sujets en profondeur : un dossier Finances et un dossier Aménagement & Urbanisme.

Nous vous avons fait part de notre volonté de renforcer la communication via notamment la mise en place d'un site internet. Ce projet est actuellement en cours de réalisation et devrait voir le jour durant le premier trimestre 2015. Je tiens à préciser que ce site et le logo de Bécherel sont réalisés bénévolement en interne afin de limiter nos dépenses.

D'autre part, malgré une baisse importante des dotations annoncée par l'état, nous mettrons tout en œuvre pour améliorer la qualité de vie des Bécherellais. Nous souhaitons durant l'année 2015 renforcer le tissu associatif de Bécherel via la mise en place de notre nouvelle charte d'encadrement des associations et d'attribution de subventions. Afin de répondre à notre souhait de créer du lien et une dynamique entre les habitants, nous allons démarrer prochainement la mise en place d'un marché hebdomadaire que nous souhaitons voir naître dans le courant de l'année. Le projet de fleurissement et l'amélioration de l'offre de transports publics feront partie de nos priorités. Notre détermination et notre réactivité a conduit Rennes Métropole à étudier un nouveau plan de transports, en collaboration avec la municipalité, pour une mise en oeuvre à la rentrée prochaine. Nous resterons vigilants et mobilisés sur ce dossier.

Comme vous le savez, ce mandat va voir un renforcement important de l'intercommunalité.
Notre adhésion nouvelle à Rennes Métropole et le changement de statut de la communauté d'agglomération de RENNES en métropole, nous imposent des modications importantes dans la gestion de la commune (transferts des compétences eau, assainissement, urbanisme, voirie et espaces verts). Nous devrons nous adapter à cette situation et en tirer le meilleur parti. Nous sommes plus que jamais très attentifs à la place de Bécherel au sein de cette intercommunalité.

Enfin, à l'heure où l'inquiétude économique pèse sur les collectivités territoriales et sur chacun d'entre nous, le "vivre ensemble" demeure une valeur que nous devons développer et nous allons nous y attacher ainsi qu'à une gestion raisonnable et planifiée des finances qui reste une condition impérative à la réalisation de notre projet.

Ainsi, au seuil de cette nouvelle année, le conseil municipal et moi-même sommes heureux d'adresser à chacun d'entre vous, tous nos vœux de bonheur et de bonne santé avec la satisfaction de vos désirs les plus chers et, nous espérons, d'heureuses surprises...



Projet Municipal

LA FINALITÉ

Développer économiquement notre commune afin **d'améliorer la vie de chaque Bécherellais.**

LE PROJET

- Soutenir le développement économique de Bécherel
- Renforcer la notoriété de Bécherel et la développer
- Concilier développement économique, développement durable et respect de l'environnement
- Développer le tissu associatif et le rendre dynamique et mutualiste

Afin de parvenir à réaliser ces objectifs, voici nos orientations et les projets en cours et à venir

Bécherel, Petite Cité de Caractère a acquis sa notoriété et sa forte identité actuelle grâce à la création de la Cité du Livre en 1989. Cette notoriété n'est pas seulement locale ou régionale, elle est également nationale voire internationale. C'est sur cette notoriété que nous souhaitons nous appuyer pour mener à bien notre projet.

Le développement économique contribue au maintien des services et commerces de proximité (poste, cabinet médical, supermarché, écoles, théâtre...), à l'amélioration de la qualité de vie pour tous (offre de transports plus développée par exemple...), au dynamisme de la vie associative... Les atouts indiscutables de Bécherel sont la clé de ce développement. À nous tous d'en tirer le meilleur parti. Outre l'existence d'entreprises majeures comme les établissements Brocéliande qui représentent près de 200 emplois sur notre commune, nous devrons encore élargir l'offre de nos services et commerces en privilégiant bien-vivre et cadre de vie afin d'attirer de nouveaux habitants, promeneurs et tourisme de proximité (Rennes, Nantes et Bretagne dans son ensemble...) ainsi qu'un tourisme national et international de qualité. Nous souhaiterions, par exemple, accueillir un restaurant gastronomique, une offre d'hébergement originale voire insolite... Bécherel dispose d'un patrimoine architectural riche, varié et disponible qui ne demande qu'à être mis en valeur. Toute idée innovante basée sur le respect de l'environnement et le bien-vivre est la bienvenue. Il faut également rendre le village plus attractif et dynamique *(voir projet d'urbanisme page 9)* et donner à chaque acteur économique les moyens de pérenniser son activité en nous tenant **à l'écoute** et en étant **réactifs.**

Pour **renforcer la notoriété de Bécherel**, nous souhaitons, en premier lieu, nous appuyer sur **la Cité du Livre en partenariat avec la Maison du Livre et du Tourisme** *(voir article la MLT* page 21)* :
- en travaillant en partenariat lors d'évènements autour du livre et de ses métiers.
- en prenant une part active dans la réalisation du projet culturel de la MLT. Nous devons également **développer cette notoriété :**
- en initiant de nouveaux projets et en soutenant de nouveaux commerces et évènements de qualité capables d'attirer un public varié (artisanat d'art, restauration, artistes...).
- en valorisant le patrimoine urbain et paysager.

* *Maison du Livre et du Tourisme*

Afin de garder un cadre de vie harmonieux pour les habitants, nous souhaitons **concilier développement économique, développement durable et respect de l'environnement** *(voir projet fleurissement page 8)*

Qu'est-ce que le développement durable ?

Le développement durable a été défini comme "le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs". Le processus vise à concilier l'écologique, l'économique et le social, en établissant une sorte de cercle "vertueux" entre ces trois piliers.



Enfin, parce que les associations, partenaires incontournables de la cité, sont d'une importance capitale pour Bécherel, nous désirons **développer le tissu associatif et le rendre dynamique et mutualiste.**

Nous souhaitons soutenir le réseau associatif en privilégiant, dans l'ordre, 3 types d'associations :

Pour la population
- les associations ayant une action d'animation à l'année (cours, entraînement...)
- les associations à but social au profit de la jeunesse et des aînés

Pour un plus large public
- les associations créatrices d'événements ponctuels (force de développement économique)

Nous allons pour cela mettre en place, dès 2015, une grille d'attribution des subventions aux associations définissant les nouveaux critères d'obtention, en cohérence avec le projet de la municipalité : **+ de lisibilité + de justice + de cohérence**

Une attention particulière sera portée aux demandes des associations concernant **les aides hors subventions** que peuvent proposer la municipalité et les élus, comme par exemple :
- **la mise à disposition des salles municipales gratuitement** aux associations localisées à Bécherel : salle des assos, salle des Hauts-Lieux (voir article page 7), équipements sportifs type terrain de foot...
- **la mise à disposition de la Feuille du Mois, du Journal Annuel et d'une page par association sur le prochain site** internet de la mairie
- **la mise à disposition des ressources humaines :** employés municipaux pour l'entretien des équipements municipaux / élus pour la distribution de la Feuille du Mois, disponibilité des adjoints...
- **l'aide au recrutement de bénévoles** via la Feuille, le site... (ainsi, 2 bénévoles ont été recrutés pour la bibliothèque grâce à la Feuille)

Pour terminer, afin que le tissu associatif se redynamise, nous souhaitons **améliorer les événements existants et stimuler de nouveaux projets et événements** *(voir article associations page 17)*.

Certes, les moyens financiers de Bécherel sont actuellement limités (voir dossier finances page 6). En revanche, nous possédons un fort potentiel environnemental et culturel que beaucoup nous envient et que nous devons protéger et valoriser ensemble. C'est pourquoi, la réalisation de ce projet requiert la mobilisation et l'implication du plus grand nombre. N'oublions pas que si nous avons la chance d'avoir un grand nombre de services et de commerces, rien n'est jamais acquis. La fragilité économique de nos territoires nous engage à être vigilants et créatifs pour le dynamisme et l'avenir de BÉCHEREL.

À noter : vous pourrez retrouver le Projet municipal plus détaillé sur le prochain site internet de Bécherel.

Présentation des **finances de la commune**



▼ Quel est l'état d'endettement de Bécherel ?

La commune de Bécherel a atteint une limite d'endettement que nous ne pouvons plus dépasser sans mettre en péril l'équilibre du budget communal. Il n'est donc pas raisonnable dans l'immédiat de réaliser des investissements conséquents sur la commune. Pour information, l'endettement de Bécherel en 2012 était de 1 456 000 € ce qui représente environ 1 900 € par habitant alors que l'endettement par habitant des communes équivalentes était de 600 €. Nous sommes donc contraints de faire un effort de désendettement afin de pouvoir, à l'avenir, financer un investissement d'envergure dans la commune. Notre capacité de désendettement est de 8 ans. C'est une moyenne que nous ne devons pas dépasser.

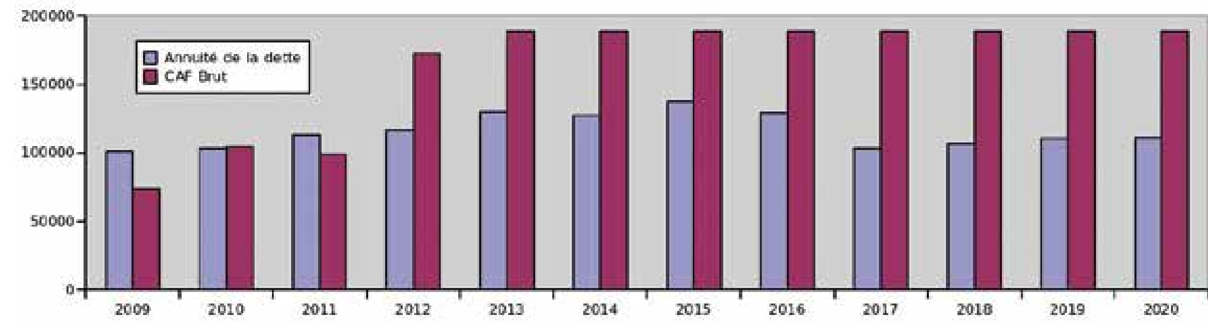
▼ Quel est notre capacité d'autonancement ?

L'autofinancement net de la commune est assez faible et nous oblige à prioriser les investissements en gérant les urgences. Au cours de l'année 2014 nous avons investi, entre autre, dans :
- le remplacement du camion volé : 10 999 €
- le remplacement d'une partie du matériel volé : 2 974 €
- 2 radars : 5 900 €
- le remplacement de la chaudière de la mairie : 9 150 €
- les subventions aux associations : 38 400 €
- les arrêts de bus Star (décidés sous le mandat précédent mais dans le budget 2014) : 24 000 €
- l'aménagement du chemin de ronde (décidé sous le mandat précédent mais dans le budget 2014) : 19 760 €
- l'archivage (décidé sous le mandat précédent mais dans le budget 2014) : 19 900 €

Une amélioration de notre capacité d'autofinancement net devrait s'opérer sur l'année 2017 grâce à une baisse des annuités de la dette.

▼ Les impôts vont-ils augmenter ?

Nous avons le souhait de maîtriser les dépenses de la commune et d'investir dans la limite de nos capacités de financement. Ceci sans réaliser d'emprunt sur les trois prochaines années afin de récupérer une capacité d'autofinancement correcte. Le budget d'orientation 2015 de Rennes Métropole prévoit une augmentation de 2% environ, lissée sur 2 ans, des taxes d'habitation et foncières sur le bâti.



Estimation de l'évolution de la capacité d'autofinancement de la commune.

▼ Les dotations aux associations

Dans l'attribution de compensation, Rennes Métropole nous délègue la compétence d'attribution des subventions aux associations.
Afin d'être le plus transparent possible, une grille de calcul va être mise en place. Certaines informations devront obligatoirement figurer dans les dossiers de demandes de dotations (nombre d'adhérents, d'événements annuels, bilan comptable, rapport annuel, etc.)

▼ Le budget d'orientation de la commune

Nous allons continuer à investir dans la commune, dans la limite de nos capacités, et essayer de diminuer les charges de fonctionnement tout en conservant un bon niveau de service.
Exemple de charges de fonctionnement :
L'achat de plantes vivaces permettra par exemple de réaliser des économies futures sur l'achat de plantes annuelles ainsi que sur le temps de travail des employés municipaux.
Nous n'oublions pas vos attentes quant à la présence d'une salle communale. Nous sommes dans l'impossibilité financière et juridique d'en créer une. Nous allons donc orienter notre budget à partir de 2015, sur plusieurs années afin de réhabiliter la salle des Hauts-Lieux.

▼ Rennes Métropole devient Métropole

Rennes Métropole avait le statut de communauté d'agglomérations jusqu'au 31 décembre 2014. Depuis le 1er janvier 2015, elle accède au statut de métropole. Cela implique un transfert de certaines compétences historiquement détenues par la municipalité. Ainsi :
- la voirie
- l'éclairage public
- l'eau potable
- l'assainissement
- l'urbanisme
- la sécurité incendie (borne incendie)

sont désormais du ressort de Rennes Métropole.

▼ Le transfert de charges vers Rennes Metropole

Dans le cadre de ces transferts, tout est fait pour que les communes ne perdent pas en capacité de financement. Nous pensons qu'à terme, ce transfert de compétences sera bénéfique au développement de la commune.

Réhabilitation de la salle des Hauts-Lieux

Pour construire une salle neuve dans des délais raisonnables, il nous faudrait d'abord acquérir le bâtiment arrière et recourir à une démolition.
Devant les difficultés juridiques et financières pour acquérir ce bâtiment, nous avons décidé de lancer **un programme de réhabilitation de la salle des Hauts-Lieux actuelle.**
Les différentes phases de travaux s'échelonneront sur la durée de notre mandat. Nous devrons revoir l'électricité, le chauffage et les sanitaires dans un premier temps. Les efforts seront ensuite portés sur des travaux d'isolation, de rafraichissement des façades et pourquoi pas d'un système de cloisonnement en plus petites salles.
Au final, étape par étape, nous irons de manière réfléchie et partagée vers la réalisation d'un projet adapté au plus près des besoins de chacun.



Aménagement & urbanisme

Vivre mieux sans désherbage chimique

Est-il bon de rappeler que les pesticides sont dangereux pour la santé et pour l'environnement ? Malgré cette prise de conscience, nous sommes encore nombreux à en utiliser, notamment pour désherber. C'est tellement plus facile. Mais un gramme de pesticide déversé au bord d'un ruisseau se retrouve toujours dans l'eau à l'état de traces 10 kms plus loin.

N'oublions pas qu'un **arrêté préfectoral de 2005 interdit, sous peine d'amende, tout désherbage chimique près des fossés, caniveaux, et rivières,** que l'on soit agriculteur, état, SNCF, collectivité, ou particulier. C'est pourquoi, depuis une dizaine d'années, les élus et les agents des services techniques d'une trentaine de communes du bassin versant de la Rance, des Faluns et du Guinefort, auquel nous appartenons, se sont **engagés dans la réduction de l'utilisation des désherbants** pour préserver la santé et le cadre de vie des citoyens. Aidés des techniciens de CŒUR Emeraude, certaines communes ont réduit de 75% leur consommation de désherbants. Notre commune a engagé aussi cette démarche et a réduit significativement les usages de désherbants depuis quelques années déjà. C'est très encourageant, mais entretenir la commune sans polluer l'eau pose d'autres difficultés aux services techniques. Les méthodes utilisées (binage, balayage, désherbage thermique, à la vapeur…) limitent la pousse des plantes mais elles sont consommatrices d'énergie et de temps. La végétation est donc plus présente dans nos communes que les années passées, quand on entretenait "au tout chimique" surtout les années humides. Et dans tous les cas, nos villages de demain ne ressembleront pas à ceux que nous avons connus.

Alors nous devons expérimenter au jour le jour de nouvelles pratiques d'entretien moins polluantes : paillages dans les massifs, plantations de vivaces et de bulbes à la place des annuelles, gestion différenciée d'espaces verts avec des gazons fleuris par exemple. Nous devrons aussi réduire l'usage des jardinières, très consommatrices d'eau et de temps.

A ce titre, nous vous avons informé du lancement de **l'opération "Végétalisons nos murs"** dans la feuille de novembre. Nous espérons vous retrouver nombreux à entreprendre cette démarche. Plutôt que des pissenlits, des oxalis ou d'autres **herbes folles au rez de vos murs**, dont vous avez au demeurant l'entretien, vous pourrez profiter de vivaces, grimpantes ou bulbes. **Nous espérons vivement votre implication dans l'embellissement de votre façade. Soyez curieux, poussez la porte de la mairie.**

Les avantages d'une telle pratique sont nombreux :
- **Esthétiques**, en apportant de la gaité par la couleur, les formes et les parfums autour de nos habitations
- **Sociaux**, en jardinant sur la rue, les liens, les échanges, les conseils circulent entre voisins
- **Ecologiques**, car ce système répond à une volonté d'abandonner l'usage des herbicides. Il favorise aussi la régulation de température des façades des maisons en été et limite l'imperméabilisation des sols.

Il ne s'agit pas d'en faire moins, mais de faire autrement, petit à petit pour assurer la transition. Au 1er janvier 2020 c'est le "zéro phyto" pour toutes les communes.



Végétalisation mode d'emploi

Nous vous accompagnerons :
- **En vous conseillant** sur le choix de vos plantations
- **En finançant** une partie de l'achat de celles-ci
- **En réalisant** le découpage du trottoir et en vous fournissant les conseils de mise en place de votre jardin de trottoir

C'est simple :
En premier lieu, inscrivez-vous en mairie. Nous vous inviterons ensuite à une réunion d'information au cours de laquelle nous vous fournirons une brochure explicative sur les plantations, le cahier des charges du partenariat avec la mairie et la convention à remplir avec votre projet de plantation. Une fois validé, nous prendrons en charge une partie des achats puis Michel et Dominique réaliseront le terrassement. Il ne vous restera plus qu'à planter !

PS : Si vous êtes locataires, l'accord de votre propriétaire sera nécessaire

Les désherbeurs volontaires

- Vous avez tous vu, cette année, dans les feuilles du mois, des annonces régulières pour le désherbage dans Bécherel.
- Cette initiative citoyenne, portée par **Michèle Cornec** et ponctuée d'un pot de l'amitié, recueille toute notre sympathie.
- Cette aide a été précieuse pour nos deux employés municipaux. Elle a également montré que l'embellissement de notre Petite Cité de Caractère, l'envie qu'elle soit plus accueillante, n'est pas uniquement de la responsabilité de l'équipe municipale, c'est l'affaire de tous les habitants. Nous remercions donc celles et ceux qui ont participé à ces rendez-vous mensuels en donnant de leur temps pour le bien-être de tous !

C'est avec les petits ruisseaux…







Urbanisme

L'urbanisme, un gros dossier à Bécherel, malgré la petite taille de notre commune, car :

- la **circulation** est difficile dans le centre ancien et trop dense et dangereuse sur la RD 20 (rue de la Quintaine, rue de la Libération et route de Montfort), ce qui impacte notre quotidien
- le **stationnement** est compliqué et par endroit insuffisant
- le **lien entre les différents quartiers** ne semble pas toujours évident
- **la Maison du livre et du Tourisme** est excentrée des lieux attractifs de Bécherel
- la ZPPAUP **(Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager) qui s'étend sur une grande partie de notre commune est certes un atout, mais ne rend pas aisés les réaménagements urbains…**

La liste est encore longue, mais voici un échantillon de ce que les habitants rapportent au quotidien aux membres du conseil municipal.

Nous vous livrons ci-dessous **les éléments de nos réflexions dont certains ont déjà abouti à des décisions concrètes :**
- La ZPPAUP, au même titre qu'un PLU, plan local d'urbanisme, sera révisée
- Le lancement d'une étude d'urbanisme afin de remettre à plat les atouts et les manques qui caractérisent notre commune. Parmi ses missions :
  - Améliorer la circulation
  - Redéfinir le stationnement dans le centre ancien et la place des parkings habitants et visiteurs
  - Redessiner les cheminements piétons pour valoriser notre patrimoine (le lavoir, les bâtiments, les jardins, les puits et pompes : tout ce qui donne son caractère à Bécherel)
  - Relier de manière plus conviviale et naturelle la Maison Du Livre et du Tourisme et le centre ancien
  - Relier le "haut" et le "bas" de Bécherel séparés par la route départementale

Pour la circulation sur la RD 20, notre maire, Mélina Parmentier, vous a déjà exposé toutes les restrictions que le classement en catégorie B nous imposait :
- pas de ralentisseurs type dos d'âne, pas de plateaux surélevés, ou de coussins berlinois
- pas de chicanes

Il nous restait les radars pédagogiques dans lesquels nous avons investi, et à terme un aménagement de trottoirs, avec réduction de la largeur de la chaussée.

Ces projets seront dorénavant portés par la métropole rennaise, puisqu'elle récupère en ce mois de janvier les compétences voirie et urbanisme. Nous espérons travailler en bonne intelligence, pour voir déboucher ces projets dans les meilleurs délais.



Du nouveau dans le service de l'eau

Le passage de Rennes Métropole au statut de métropole en janvier va apporter des changements significatifs dans les services de l'eau sur notre commune.



En ce qui concerne l'eau potable, le Conseil Communautaire a pris la décision d'en confier la gestion, en production comme en distribution, à un nouveau syndicat le CEBR (Collectivité Eau du bassin rennais) issu du Syndicat Mixte de Production d'eau potable du bassin Rennais (le SMPBR, syndicat des eaux historique de Rennes) et de 13 communes hors Métropole. Cette nouvelle structure assurera l'approvisionnement des 43 communes. À terme, l'objectif est d'offrir un service identique à tous les habitants en tendant vers un prix unique de l'eau. Pour information, actuellement, sur le futur territoire métropolitain, le prix varie entre 1,98€ le m³ et 3,22€ le m³. Dans notre syndicat il est de 2.72€/m³ pour une consommation moyenne de 120 m³.

Pour la gestion de l'assainissement, notre syndicat mixte Bécherel, Miniac-sous-Bécherel et Longaulnay a été dissout le 31 décembre 2014. En effet, la métropole ayant repris la compétence, le syndicat n'avait plus lieu d'être pour le seul village de Longaulnay.

Afin de ne pas fragiliser cette commune en lui faisant porter seule la gestion de la station d'épuration, la métropole a proposé à M. Buisset, le maire de Longaulnay, d'intégrer la station d'épuration dans les biens communautaires. Une convention de transport et d'épuration des effluents provenant de Longaulnay a été signée entre la Métropole et M. Buisset au nom de sa commune.

Pourquoi la Taxe d'Ordures Ménagères à Bécherel ?

Certains d'entre vous sont venus nous voir en mairie avec leur document de taxes foncières en poche, pour comprendre pourquoi leur taxe avait augmenté.

Voici quelques éléments de réponse. Comme vous avez pu le constater, ce qui avait déjà été annoncé sous le mandat précédent, la redevance d'ordures ménagères a été remplacée par une taxe d'ordures ménagères : qu'est- ce qui **différencie** ces deux modes de calcul ?

La redevance REOM a un montant qui se calcule sur le service rendu, souvent le volume et le nombre de passages par semaine par exemple ; elle n'est donc pas due si le service n'est pas rendu.

La taxe TEOM est calculée à partir de la taxe foncière sur les propriétés bâties : elle s'applique donc même si la maison est inoccupée ou si le bâtiment n'est pas à usage d'habitation dès lors que le service de collecte passe devant la maison.

Pourquoi la métropole rennaise a choisi la Teom plutôt que la redevance, système qui fonctionne très bien dans nos campagnes ?

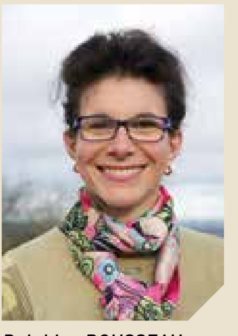
C'est à cause des immeubles entre autres et des points de collecte autonomes en ville. En effet, il est impossible de facturer au volume pour des bacs collectifs situés dans les sous-sols des immeubles. On comprend aisément que n'importe qui peut déposer une quantité de déchets qui ne pourra être quantifiée. Alors le service est payé via un coefficient sur la taxe foncière. Presque toutes les villes de France fonctionnent comme cela. Pour maintenir un système identique sur tout le territoire, la Teom s'applique donc aux 43 communes. A titre d'information, la REOM représentant, à l'échelle de la commune, un montant de 52 075,83 €. La TEOM représente financièrement 44 519€ de recettes pour Rennes Métropole. Certains d'entre vous doivent donc être gagnants avec ce nouveau mode de calcul...

Votre nouvelle **équipe municipale**

Madame le Maire et ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous



Mélina PARMENTIER
Maire.
(le lundi)



Delphine BOUSSEAU
1ère adjointe en charge de l'urbanisme, des services techniques et de l'état civil (du lundi au vendredi)



Gaël LE LOSTEC
2ème adjoint en charge des finances. (le samedi)



Corine BIDET
3ème adjointe en charge de la communication et de la jeunesse (le mardi)



Yvonne PRÉTESEILLE
4ème adjointe en charge de la culture. (le mercredi)

Conseillers et commissions municipales

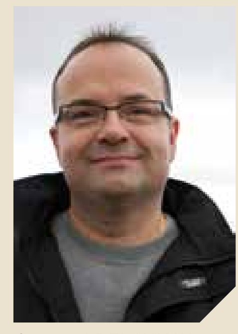
Madame le Maire et ses adjoints sont présents dans toutes les commissions




Laetitia CHEZE
- *Révision listes électorales*
- *Enfance, Jeunesse, Vie associative et Sport*
- *Sécurité*



Valérie CHILOU
- *Travaux et Urbanisme*
- *Culture, Tourisme, Animation et Vie économique*



Gwenaël DELAUNAY
- *Finances*
- *Culture, Tourisme, Animation et Vie économique*
- *Enfance, Jeunesse, Vie associative et Sport*



Arnaud DOLIVET
- *Travaux et Urbanisme*
- *Culture, Tourisme, Animation et Vie économique*
- *Enfance, Jeunesse, Vie associative et Sport*



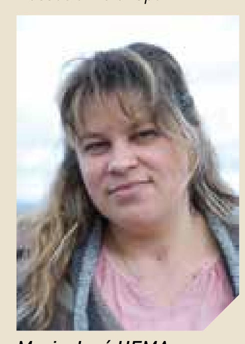
Michel DURAND
- *Travaux et Urbanisme*
- *Révision listes électorales*
- *Transports*



Boris DUVAL
- *Finances*
- *Révision listes électorales*
- *Bulletin municipal et Communication*
- *Enfance, Jeunesse, Vie associative et Sport*




Christine GAIGNERIE
- *Finances*
- *Révision listes électorales*



Marie José HEMA
- *Révision listes électorales*
- *Culture, Tourisme, Animation et Vie économique*
- *Transports*



Pascal HENRY
- *Travaux et Urbanisme*
- *Culture, Tourisme, Animation et Vie économique*



Delphine MASSARD
- *Finances*
- *Révision listes électorales*
- *Culture, Tourisme, Animation et Vie économique*

. Sécurité

Employés municipaux

Service administratif
- *Mme Jeanne-Emmanuelle FRENOY*
- *Mme Alba HERVE (agent du service "Missions temporaires" du CDG 35)*

Service bibliothèque
- *Mme Katell KOELH*

Service entretien, espaces verts, bâtiments
- *M. Michel PALLUET*
- *M. Dominique FONTAINE*
- *Mme Marie-Pierre SERRE*

Service cantine scolaire (école privée)
- *Mme Annie GUILLARD*
- *Mme Corinne PANAGET*
- *Mme Annie RAGAIN*

Une **nouvelle identité** pour Bécherel













Bécherel

Bécherel

Nous sommes heureux de vous présenter le nouveau logo de Bécherel que vous retrouverez au fur et à mesure sur les différents supports de communication, les bâtiments communaux, l'affichage… Un nouveau logo pour véhiculer l'identité de Bécherel telle qu'elle est aujourd'hui : plurielle, empreinte d'histoire et de culture, fière de son environnement naturel et tournée vers l'avenir.
Cette création a été réalisée bénévolement en interne comme le sera le prochain site internet de la commune. Les diverses compétences des membres de l'équipe municipale permettent de réaliser des économies non négligeables, tout en donnant à Bécherel la lisibilité et l'image de qualité et de sérieux qu'elle mérite.
La communication, que ce soit par le biais de la FEUILLE DU MOIS, du JOURNAL et bientôt du SITE, est au service des Bécherellais. Elle est également un élément important pour le rayonnement de Bécherel à l'extérieur de la cité.
En ce qui concerne la FEUILLE DU MOIS, que vous soyez commerçant à Bécherel ou président d'une association, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Bidet par mail afin d'être informé chaque mois des dates de parution et d'envoi des textes que vous souhaitez faire paraître : *mairiebecherel.cbidet@yahoo.fr*

Journée défense et citoyenneté

Journée défense et citoyenneté (JDC), anciennement appelée journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).

Les jeunes Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. La démarche s'effectue en se rendant à la mairie du domicile

Quelles pièces fournir ?
⦿ une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport, par exemple)
⦿ un livret de famille à jour

Régularisation
⦿ Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.

Attestation de recensement
⦿ À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.
⦿ La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.



Recensement

Cette année, le recensement se déroule dans votre commune ! Il a lieu du 15 janvier au 14 février 2015.
Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.


Annie RAGAIN


Jean-François ROUGERON

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer. Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées. Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.
Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Ramassage

Les sacs jaunes dédiés aux déchets recyclables sont collectés les mardis des semaines paires. Ils sont à votre disposition à la mairie.

Déchetterie

⦿ **Les heures d'ouverture de la déchetterie de Romillé sont :**
le lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h, et le mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermeture à 17h pendant la période hivernale
⦿ **N'oubliez pas de vous munir de vos coupons d'accès** qui vous ont été remis courant du mois de juin 2014. Renouvellement gratuit par simple demande auprès du Smictom au **02 99 68 03 15**

Modification du territoire de l'action sociale

⦿ Depuis le 1er septembre 2014 la Commune de Bécherel est rattachée au CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) de Pacé.
Les assistantes sociales assurent des permanences à la mairie de Bécherel. **Prendre rendez-vous auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41**

Élections cantonales 2015 : ce qui va changer

En mars 2015, les conseillers départementaux (nouvelle appellation qui remplace le nom de conseillers généraux) seront intégralement renouvelés (et non plus par moitié). La durée du mandat reste la même : six ans. Chaque canton doit désormais regrouper le même nombre d'habitants, avec une marge de plus ou moins 20 %. En Ille-et-Vilaine, la moyenne se situera autour de 37 000 habitants par canton.
⦿ **Un homme et une femme par canton**
Pour chaque canton, les candidatures se feront par binôme, soit un homme et une femme. Le scrutin est dit "majoritaire binominal mixte". Au plan national, les femmes ne représentaient en 2012 que 13, 5 % des élus des Départements.
⦿ **Des chefs-lieux de canton revus**
Puisqu'il y a regroupement de cantons et élargissement de territoire électoral, forcément, certaines communes ne seront plus chefs-lieux de cantons. Plus exactement, elles auront partie liée avec d'autres.La commune de Bécherel fera désormais partie du Canton de Montauban-de-Bretagne.
⦿ **Découvrez le projet de carte des nouveaux cantons d'Ille-et-Vilaine** : *http://www.ille-et-vilaine.fr*

Vos droits et démarches sur service-public.fr, le site officiel de l'administration française

Guichet à distance d'information administrative et d'accès aux démarches en ligne, service-public.fr propose à l'usager un accès aux informations qui lui sont utiles pour connaître ses droits et réaliser ses démarches : fiches pratiques, questions-réponses, textes de référence, définitions, démarches en ligne ou formulaires, coordonnées et heures d'ouverture du service administratif localement compétent pour renseigner ou pour traiter une démarche administrative.

État civil

▼ Décès sur la commune

- **5 janvier 2014 - JEHANIN Yves**, *domicilié 5, rue de la Chanvrerie*
- **1 février 2014 - ROLLAND née GRISSAULT Odette,** *domiciliée 2, rue du Faubourg Berthault*
- **12 mars 2014 - ALIX Roger,** *domicilié 2, rue du Faubourg Berthault*
- **14 mars 2014 - DRUAIS Thérèse,** *domiciliée 2, rue du Faubourg Berthault*
- **29 mars 2014 - HAMON née BUSNEL Rosalie,** *domiciliée 2, rue du Faubourg Berthault*
- **17 mai 2014 - ROLLAND Louise,** *domiciliée 9, rue de la Chanvrerie*
- **22 mai 2014 - MAUDET André,** *domicilié 2, rue du Faubourg Berthault*
- **07 juin 2014 - VERGER Louis,** *domicilié 2, rue du Faubourg Berthault*
- **20 août 2014 - LEBRETON née GAUDIN Marie,** *domiciliée 2, rue du Faubourg Berthault*
- **25 septembre 2014 - PAQUIS épouse AUVE Eliane,** *domiciliée 26 Bis, Résidence de la Croix Robert*
- **27 octobre 2014 - BARBIER Ernest,** *domicilié 2, rue du Faubourg Berthault*
- **25 décembre 2014 - BUSNEL née RENARD Paulette,** *domiciliée 18, rue de la Quintaine*

▼ Décès Hors commune

- **10 février2014 - NOQUÉ André,** *domicilié 11, porte Saint-Michel*
- **13 février2014 – POPELARD épouse HUCHET Madeleine,** *domiciliée 2 rue du Faubourg Berthault*
- **27 mars 2014 – BUNOUF épouse LECORVAISIER Irène,** *domiciliée 5, Résidence Duguesclin*
- **20 mai 2014 – GAUDIN épouse DUVAUFERRIER Amandine,** *domiciliée 2, rue du Faubourg Berthault*
- **28 juin 2014 - DEMAY Marcel,** *domicilié le Prieuré*
- **23 juillet 2014 – BUSNEL Roger,** *domicilié 18, rue de la Quintaine*

▼ Naissances

- **21 juin 2014 – JEULAND MAISON Maëlya,** *26 résidence de la Croix Robert*
- **25 octobre 2014 – SABLAIN Emma** *29 résidence de la Croix Robert*
- **29 novembre 2014 - SELS Lucie** *9 chemin de linquéniac*

Les nouveaux rythmes scolaires

Depuis la rentrée 2014, les écoliers du RPI public ont cours le mercredi matin et le temps de classe de l'après-midi s'est vu diminué. Le RPI privé a quant à lui pris la décision de rester à la semaine des quatre jours, n'étant pas soumis à cette obligation.

Ces changements d'organisation entraînent de nombreuses modifications dans l'organisation du SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaire), notamment en ce qui concerne, l'encadrement, la cantine, l'accueil, l'entretien et les transports.

C'est avec satisfaction que nous constatons le maintien de l'aide financière de l'état (90€ par enfant) pour l'année 2015-2016, bien que conditionné par la mise en place d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT).
En effet, cette réforme implique des dépenses supplémentaires pour les municipalités, dues à l'augmentation du temps périscolaire. C'est pourquoi nous souhaitons vivement voir cette aide pérennisée.

Les communes concernées (Bécherel, Longaulnay, Miniac-sous-Bécherel et Cardroc) ont fait le choix de dispenser des activités périscolaires gratuites pour tous les élèves, d'ouvrir les trois cantines le mercredi midi et d'affréter un car privé à tarif réduit (2€/enfant/trajet) en direction du centre de loisirs de la Chapelle-Chaussée le mercredi après la cantine.

La qualité de l'accueil des enfants est plus que jamais la priorité, et cela ne peut fonctionner qu'avec la participation de chacun dans le respect des horaires et des consignes. Nous rappelons que le Temps d'Activité Périscolaire (TAP) est **facultatif**, les parents peuvent venir chercher leurs enfants soit à la fin du temps scolaire ou à la fin des activités, mais en aucun cas pendant les séances de TAP.

Concernant l'encadrement, nous avons **augmenté le temps de travail des agents en poste** qui ont déjà une connaissance des enfants. De plus, deux intervenants extérieurs sont venus rejoindre l'équipe, un éducateur sportif et une personne dédiée aux activités de lecture. Les agents en charge des TAP sont très impliqués dans leur nouvelle mission et nous mettons tout en œuvre pour proposer des activités de qualités à moindre coût.
À noter, suite à une demande du SIRS et dans un soucis de simplification de gestion du transport collectif, **le Conseil Général et RENNES METROPOLE ont harmonisé leurs services transports.**
En effet, depuis janvier 2014, deux cars transportaient les enfants du RPI, un car du Conseil Général pour les enfants scolarisés et /ou domiciliés à Cardroc, un autre pour les enfants scolarisés et domiciliés à Bécherel et Miniac-sous-Bécherel. Cela résultait de notre entrée et celle de Miniac dans RENNES MÉTROPOLE, cette dernière ayant la compétence transports.

Depuis le premier janvier un seul car transporte les élèves vers leur lieu d'école ou de garderie. Cet accord étant conditionné par le nombre d'élèves empruntant le transport collectif, il sera revu à chaque rentrée.
Ce changement d'organisation, nous permet de faire l'économie d'un personnel accompagnateur de car. Cet agent est réorienté vers l'encadrement des activités périscolaires sur le site de Bécherel.

Quelques mois se sont écoulés. Nous constatons que l'organisation est à ce jour équilibrée. Nous sommes bien conscients que des ajustements seront encore à prévoir notamment en matière d'encadrement.

Le syndicat à vocation unique Bécherel - Longaulnay

Ce syndicat a pour vocation de gérer les locaux de l'école de Bécherel. Y sont représentées : les communes de Bécherel et de Longaulnay. Malheureusement l'assurance dommages ouvrages a été engagée suite à de nombreux problèmes notamment des infiltrations et depuis peu des inondations. Une première expertise vient de statuer sur les infiltrations au niveau du patio et nous avons reçu une indemnité de plus de 16 000€, pour engager des travaux de réparation.
La deuxième expertise en est encore à la phase d'exploration des différentes causes d'inondations et d'infiltrations dans les classes, garderie et salle de motricité. Nous sommes très vigilants quant à l'avancement de ce dossier : c'est une priorité pour le bien-être de nos enfants et la préservation de ce bien public.

RPI des écoles publiques

Visite à la caserne des pompiers de Bécherel pour les élèves de Grande Section. Accueillis par les pompiers de Bécherel, les enfants ont pu découvrir tous les équipements utiles aux pompiers, ils ont aussi eu le plaisir de monter dans les camions et d'essayer les masques et les casques des pompiers. A la suite de cette visite, les élèves de Grande Section ont engagé un travail sur les pompiers dans leur classe. Ils ont aussi accueilli un papa, pompier professionnel à la caserne St Georges de RENNES, qui a répondu à toutes leurs questions sur son métier de pompier.



En décembre : Pour attendre Noël, tous les élèves de l'école sont allés au **théâtre de Bécherel**, pour assister au spectacle NEKOLO sur le thème de l'Afrique. Dans les classes et les ateliers peinture, tout le monde s'est dépêché de réaliser de belles décorations pour décorer l'école aux couleurs de Noël. Puis tous les élèves ont préparé des gâteaux pour le goûter de Noël, au cours duquel les élèves tous réunis ont chanté les chansons apprises dans leur classe. Ils ont aussi eu le plaisir de découvrir sous le sapin de l'école les nouveaux vélos offerts par le Père Noël.

Si vous souhaitez scolariser votre enfant à la rentrée scolaire 2015, **les inscriptions sont dès à présent possibles.** Pour prendre rendez-vous contactez la directrice au **02 99 66 77 58.** Comme tous les ans, une soirée portes-ouvertes sera organisée pour visiter l'école et rencontrer les enseignantes.

Toute l'équipe enseignante du RPI souhaite une très belle année 2015 à tous et à toutes.

APE du RPI public

L'association de parents d'élèves du RPI public de Bécherel, Miniac /s Bécherel, Longaulnay et Cardroc est ouverte à tous les parents d'élèves des 3 écoles du RPI. Son but est d'aider au financement des activités des enfants au sein des écoles, des équipements des différentes garderies ainsi que de favoriser le lien entre les familles. Le tout dans une entente dynamique et festive.
Le bureau a été renouvelé le 19 septembre et est constitué pour cette année 2014-2015 de Mr Sérodio Jérôme, Mr Rouault Dominique, Mr Masson Erwan, Mme Thé Véronique, Mme Marchaland Nolwenn, Mme Cloarec Fanny et Mme Lepage Nathalie.

Les prochaines manifestations prévues à ce jour sont :
- le loto à Tinténiac le 25 janvier,
- le traditionnel lâcher de truites du 1er mai
- la fête de fin d'année le 20 juin à Cardroc.

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour une heure ou une journée… pour nos enfants.

Contact : Jérôme 07 71 00 55 60
ou aperpibecherel@gmail.com

Ecoles privées du RPI Bécherel - La Chapelle Chaussée

Une centaine d'élèves fréquentent l'établissement. Plusieurs projets pédagogiques jalonnent cette année scolaire 2014-2015, et déjà :
- Dès la rentrée, les élèves de la Grande Section jusqu'au CM2 se sont entraînés à l'endurance pour une rencontre sportive avec les écoles privées de Hédé, La Mézière, Saint Domineuc et Tinténiac le 14 octobre dernier au parc de Caradeuc.
- Les élèves du cycle 3 ont été sensibilisés à la Grande Guerre : ils ont réfléchi en classe et ont pu ensuite assister aux célébrations de Commémoration du 11 novembre de plusieurs communes : Appel des soldats morts pour la France, la Marseillaise et écriture de message de paix sur des ardoises…
- Pour la fin d'année 2014, tous les élèves avec leurs enseignants ont présenté leur traditionnel Arbre de Noël sur le thème des Victoires de la musique, mi-décembre à la salle des Iffs.
- Ils poursuivront cette année scolaire par un projet d'école sur le temps et le conte. **En partenariat avec l'école de musique du SIM,** les élèves découvriront la chanson française.
- Du côté des associations de parents d'élèves, la quatrième braderie organisée le dimanche 12 octobre à Bécherel a rencontré un succès grandissant auprès des bradeurs et des flâneurs… Aussi, plusieurs parents acteurs de la troupe théâtrale A Rideau Ouvert ont présenté le spectacle " Panique au Plazza " les week-ends du 6 et 7 décembre et du 12 et 13 décembre au Théâtre de Bécherel avec toujours beaucoup de succès !

L'ensemble de la communauté éducative des écoles du RPI Bécherel – La Chapelle Chaussée vous souhaite une très belle année 2015.


Braderie 12 octobre 2014 - Bécherel



URGENT : ÉTUDE

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer le bon fonctionnement de l'étude.

Si vous connaissez une personne compétente et volontaire dans votre entourage, n'hésitez pas à lui demander et à nous contacter.

L'étude est un atout au sein de l'école pour les enfants et les parents.

Christophe Duclos.
Tél : 02 99 66 77 92
eco35.notre-dame.becherel@eco.ecbretagne.org





AFEL

L'espace social et culturel AFEL est une association familiale, agréée Centre social par la CAF d'Ille et Vilaine depuis Janvier 2014.

C'est un équipement de proximité ouvert à tous, qui permet aux habitants de se rencontrer, d'échanger, qui répond à leurs besoins en recueillant et soutenant leurs projets, qui permet de développer des solidarités locales, qui informe sur les activités, les services, les aides qu'ils peuvent trouver sur les différentes communes du territoire. Il contribue à ce que chacun puisse réfléchir, s'informer, s'exprimer, bref, chacun doit y trouver sa place. La commune de Bécherel participe au financement de l'association, ce qui vous permet d'accéder à ces services ou de vous y investir.
Toute l'année, l'AFEL propose, pour toute la famille, un grand nombre d'activités. Certaines, comme les ateliers de loisirs, sont récurrentes (multisport, zumba, danse, dessin, ludothèque ...) et d'autres plus ponctuelles "En Mai s'il te plait", "Noel dans tous ses états", les sorties familles,... N'hésitez donc pas à nous contacter ou à consulter notre site internet (*www.afel.fr*) pour connaître notre actualité. Vous y trouverez également notre projet et les actions qui seront développées et menées pour les 4 années à venir (jardin partagé, labfab, projets jeunesse, ...).

Et parce qu'une association repose aussi sur l'engagement et l'investissement bénévole des habitants, à quelque niveau que ce soit, d'un coup de main occasionnel à un engagement plus régulier, vous pouvez bien entendu participer avec nous à cette aventure collective.





Amicale Laïque

Cette année, le **dimanche 29 juin**, l'amicale nous a conduits à **Terra Botanica tout près d'Angers**. Par une journée ensoleillée, nous avons découvert un magnifique parc floral et profité des diverses animations. Il y en avait pour tout le monde, du plus petit au plus grand ! Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle sortie. ***L'Amicale vous offre ses meilleurs vœux pour l'année 2015.***
Le Président

Afin que le tissu associatif se redynamise, nous souhaitons **améliorer** les événements existants et initier de nouveaux projets ou événements de qualité comme par exemple :

- pour les habitants : **Téléthon, Jardins associatifs inter-générationnels, Projets sociaux en faveur de la jeunesse** (comme récemment l'association L'Ivre de l'Art et son **Lab'Oratoire Expérimental des Créations** proposant des ateliers à destination des jeunes de 11/22 ans), **Feux de la Saint-Jean**, Fête de la Musique...
- pour un plus large public : **"Véritable"** NUIT du livre, **"Grande"** Fête du Livre, **"Grande"** Foire à la Volaille, **Vergers conservatoires** et d'autres projets grand public à l'initiative des associations ou de la municipalité...

Pour porter ce type de projets, deux conditions sont nécessaires :
1) recréer un **réseau de bénévoles** dynamique
2) créer une **réelle solidarité entre les associations**

C'est pourquoi nous aimerions que se crée un **Comité d'Animation** présidé par une **personne fédératrice** pouvant s'entourer d'**un réseau de bénévoles dynamiques et créatifs**, ayant pour mission de :

- créer ou recréer des événements **festifs** et de qualité
- **créer du lien** entre toutes les associations en vue de la mutualisation des atouts de chaque association
- être **le "référent"** d'événements portés par plusieurs associations et/ou la municipalité

Si vous êtes intéressé(e) ou pour plus de renseignements, envoyez-nous un mail à : *mairiebecherel.cbidet@yahoo.fr*

Si vous souhaitez créer, gérer ou développer votre association, vous pouvez également vous rendre sur le site *www.association.gouv.fr*

L'ADMR, une association au service de tous !

L'ADMR aide les personnes qui en ont besoin pour les tâches auprès des enfants, pour les services ménagers, pour la sécurité, le soutien moral et pour rompre la solitude. L'ADMR peut apporter son aide aux familles en cas de surcharge de travail, de maladie, de maternité. Un personnel qualifié répond à toutes les tâches éducatives et matérielles.

- Pour les personnes âgées et handicapées, les Aides à domicile formées à cet effet, sont les rayons de soleil qui entourent la personne et rendent la maison agréable.
- Le portage des repas apporte un équilibre alimentaire, nécessaire à tout âge.

Ces services permettent avant tout de vieillir dans les meilleures conditions et de rester à son domicile le plus longtemps possible.

- Enfin la téléalarme permet de relier la personne à sa famille, ses voisins et assure la sécurité en cas de besoins.
- Et l'ADMR ce sont aussi des moments conviviaux, de rassemblement et récréatifs. Tels ces évènements durant la semaine bleue, "semaine dédiée aux aînés", avec le repas préparé par les bénévoles pour toutes les personnes aidées, le personnel et les membres actifs de l'association. C'est aussi le goûter de Noël et les moments partagés à la bibliothèque, avec les enfants...

Car malgré l'âge, l'handicap, la personne doit rester debout, active et digne dans la société.

Enfin l'ADMR est une association où les bénévoles ont toute leur place. Si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement :
ADMR du canton de Bécherel
3, rue des Cailleuls
35850 Irodouër
tel : 02 99 39 89 51.



Espérance sports et loisirs

Trois expositions réalisées cette année par La Paroisse et notre association ont contribué à la vie de Bécherel.

⦿ A Noël, des photos rappelaient **les dix dernières crèches** réalisées sur dix ans par Georges.
⦿ Cet été, **l'exposition "Leur vie"** présentait dix grands personnages, dix Saints parmi tant d'autres.
⦿ En novembre, nous avons mis en place avec Elisabeth un rappel de la **Guerre 14-18** "lieux de mémoire". L'idée est une exposition de novembre qui s'enrichira sur quatre ans. Ce déroulement épisodique peut paraître drôle et long, mais pour nos ancêtres les poilus, ce fut aussi sur quatre très longues années.
⦿ Le temps fort 2014 fut **le 1er août**, ce jour-là, comme partout en France, des habitants à Bécherel prirent quelques minutes sur leurs vacances d'été pour rendre hommage. Du clocher tombait toutes les 5 secondes un coup sonore. Le Tocsin résonnait comme voilà 100 ans dans les rues de la cité. L'image des habitants d'alors, sur le pas de leur porte nous traversait l'esprit. La tête levée vers le clocher, ils venaient de comprendre que les hommes allaient partir faire leur devoir. Des jeunes venaient d'avoir 20 ans, des pères allaient quitter femme et enfants. Certains ne reverront jamais le clocher de leur village. En lisant leurs noms sur le monument aux morts et en écoutant via notre sonorisation le récit de leurs sacrifices, nous vivions ce grand moment, humblement, savourant notre chance de vivre en paix.

L'Espérance vous souhaite une bonne année 2015.

Le Président, Yves GUILLOTEL



Regards de Mômes

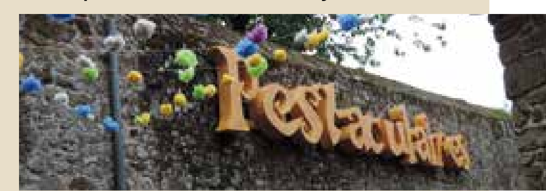
L'association "Regards de Mômes "vous annonce que la 5ème édition du festival "Ô jardins pestaculaires" aura lieu le dimanche 5 Juillet 2015 !
Et pour ces 5 ans, les membres jardiniers, bénévoles de l'association, vous proposent de continuer à explorer ce projet. Spectacles, ateliers, restauration, décoration, tout est revisité, repensé, recréé ou quelque fois re-gardé. Une 5ème année, une nouvelle édition, pour proposer aux enfants de venir découvrir, expérimenter, partager avec leurs familles de nombreux ateliers et spectacles.
Quant à cette famille de 120 bénévoles qui permet la réalisation du festival et contribue à son ambiance pestaculaire, nous souhaitons la voir réunie à nouveau et continuer à l'agrandir...

Si notre projet "Pestaculaire" vous intéresse et que vous souhaitez en savoir plus ou nous donner un coup de main, différentes possibilités s'offrent à vous :
⦿ Envoyez nous vos idées, vos envies, votre énergie, vos contacts ....
⦿ Rejoignez l'association.
⦿ Soutenez l'association en y adhérent.
⦿ Participez aux journées de préparation du festival (décoration, bricolage, ...) mises en place tout au long de l'année.
⦿ Pour les entreprises ou mécènes qui souhaitent soutenir et encourager ce projet, contactez : Sébastien Guinard au 06 95 02 66 56

L'ensemble des jardiniers vous accueillera avec grand plaisir. N'hésitez pas à nous contacter.

Contact :
Association Regards de Mômes
3, chemin du Thabor,
35190 Bécherel
Tel : 02 99 66 69 47.
regardsdemomes@gmail.com

Rendez-vous le 5 juillet 2015 pour cette 5ème édition et avant pour tous ceux qui souhaitent nous rejoindre !





L'École de Danse



L'Ecole de Danse de Bécherel propose donc toujours des cours destinés aux enfants à partir de 4 ans, et aux "Grands",(Ados et Adultes) : l'orientation principale est plutôt "Modern Jazz", mais en fait nous travaillons aussi sur les bases "Classique", "Contemporain", en abordant également des entraînements sur des rythmes "Afro", "Celte" et quelques notions de Claquettes...

Les cours ont lieu le samedi après midi, à partir de 14h30 pour les "Bout' Choux" et ensuite selon l'âge... dans la salle de motricité de l'Ecole Maternelle Publique de Bécherel, chemin de la Roncette (en face du Théâtre). La particularité de ces cours... c'est essentiellement la très bonne ambiance qui y règne et l'enthousiasme des élèves dont certaines sont présentes depuis l'origine ! Et nous avons également un groupe de Danseurs-eurs (à côté des Danseuses-euses.) qui s'avère tout à fait exceptionnel par sa motivation et l'excellente humeur de ses membres et nous recherchons donc des candidats pour "étoffer" ce groupe, qui reste minoritaire par rapport aux filles, d'où une gestion délicate pour les chorégraphies en couple!!! Il n'est absolument pas nécessaire d'avoir des bases de danse, tous nos "Mecs" (terme affectueux et traditionnel) ont débuté sans aucune notion... et le créneau d'âge est très vaste (de 15 à 50 ans voire plus...) J'invite donc les ... "Mecs " intéressés à venir nous rencontrer lors des cours (les samedis à partir de 18 h)

Mes coordonnées :
Annie KNAB, responsable de l'Ecole de Danse
annie.knab@wanadoo.fr ou 06 43 94 37 14





Le club de foot USBM



Le club de foot USBM est heureux de vous présenter ses meilleurs voeux pour l'année 2015.
Les effectifs du club se portent bien : avec 54 licenciés seniors, nous avons créé cette année une équipe C évoluant en D5. Notre équipe A évolue en D2 et la B en D4. Avec la participation de sponsors locaux nous avons reçu un nouveau jeu de maillots pour l'équipe A et en attendons prochainement un autre pour l'équipe B.
Vous pouvez venir voir nos équipes le dimanche au stade de la Féronnière et vous joindre à notre club de supporters "le tiger cop" et sa mascotte qui encouragent nos joueurs et assurent l'animation.
Notre repas annuel s'est déroulé avec succès le 22 Novembre à la salle des fêtes de St Pern. Les quelques 230 convives ont pu apprécier le repas (cuisses de canard) et la bonne ambiance. RDV est pris pour l'année prochaine.
Depuis le début de l'année **un groupement de jeunes a été créé avec le club de Langan/La Chapelle Chaussée** : le Strolladenn de Montmuran. Il compte 131 licenciés de 6 à 16 ans et les débuts sont prometteurs.
Si vous vous sentez l'âme d'un(e) joueur(se), d'un(e) supporteur(trice) ou d'un(e) bénévole, venez nous rejoindre !
Contact :
Jean-Marc 06 76 81 52 62
ou Hervé 06 60 16 97 74

La vie culturelle portée par notre équipe s'est déroulée au rythme de spectacles, évènements et rendez-vous : Couleurs de Bretagne, concert de violoncelle avec le SIM , concert de musique médiévale, Forum des Associations, opération "L'art dans les cités" (accueil des peintres africains), Comice agricole, accueil d'une délégation polonaise, accueil d'une chaine de télévision coréenne, Foire à la Volaille.

COULEURS DE BRETAGNE

1er juin 2014

Bécherel, Petite Cité de Caractère participe chaque année à l'opération "Couleurs de Bretagne". Cette association œuvre pour la promotion du patrimoine breton en organisant des concours de peinture ouverts à tous. Le dimanche 1er juin, notre cité a eu le plaisir d'accueillir soixante-dix-neuf peintres amateurs ou confirmés dont **vingt-deux jeunes de moins de 18 ans.** Trois Bécherellais ont vu leurs œuvres retenues pour l'exposition finale à Quintin.



VIOLONCELLES EN FÊTE !

15 JUIN 2014

L'école de musique du SIM, la commune de Bécherel et la paroisse Saint-Joseph ont accueilli le 15 juin à l'église le grand ensemble de violoncelles CELLIMAX. Les élèves de la classe de violoncelles du SIM ont été associés à ce concert en assurant le final. Qualité et public étaient au rendez-vous. Ce concert, selon le souhait du Père Joseph, était organisé au profit des enfants pauvres des Hauts plateaux du Vietnam.

LA MÉNESTRAUDIE

22 juin 2014

La commune a répondu favorablement à la demande de l'ensemble de musique ancienne de l'école de musique de Betton de pouvoir se produire à Bécherel. La Ménestraudie a réjoui petits et grands en les entraînant au coeur du centre ancien au son de la musique et de leurs danses. Cette balade fut suivie d'un concert à l'église entre mélodies et découverte des instruments de l'époque Renaissance.

COMICE AGRICOLE

31 août 2014

Cette année le comice agricole se déroulait à la Chapelle-Chaussée. Nous y avons participé sous la forme d'un stand tenu par le comité de concertation "Bécherel, Cité du Livre", en présentant des ouvrages en lien avec cette fête de la ruralité : nature, jardinage, faune, flore, bien-être... Mais ce stand s'est senti un peu isolé parmi les démonstrations proposées. En 2016 une autre forme de participation sera à imaginer.

ACCUEIL DES PEINTRES AFRICAINS

6 au 13 septembre 2014

L'opération "L' Art dans les Cités" menée depuis 2005 par les "Petites Cités de Caractère" permet d'accueillir des artistes étrangers qui, avec le regard et la sensibilité propres à leur culture, peignent le patrimoine de nos cités. Cette opération se déroule tous les deux ans. Cette année nous avons accueilli pendant une semaine, deux peintres africains en provenance du Congo et de Madagascar : Germain Mpo et Temandrota. Des liens se sont créés avec les artistes, libraires et habitants de la Cité. Les créations des 6 peintres en résidence en Bretagne feront l'objet d'une exposition itinérante et seront rassemblées dans un ouvrage. Après les Russes, Chinois, Tchèques, Américains, Japonais et Africains, en 2016 nous accueillerons un autre pays. Peut-être le Brésil !



FORUM DES ASSOCIATIONS

6 septembre 2014

Le forum des associations est un temps de rencontre avec les habitants pour venir découvrir et s'inscrire aux activités proposées sur la commune. Nous souhaitons aussi en faire un temps de rencontre et d'échanges entre les associations : mieux se connaître, créer des solidarités sur l'évènementiel, mutualiser du matériel. Le forum 2015 sera organisé en ce sens et par ailleurs nous donnerons une visibilité à deux espaces : les activités et ateliers réguliers et l'évènementiel.

FOIRE À LA VOLAILLE ET PRODUITS DU TERROIR

16 novembre 2014

Cette manifestation est un rendez-vous cher à notre commune. Créée il y a 23 ans au tout début de la Cité du Livre, elle, avait et a toujours pour objectif, de faire valoir les produits de notre terroir en lien direct avec le producteur et avec la garantie de la qualité de sa production. Cette 24e édition a accueilli 28 exposants, des fidèles et quelques nouveaux. Le stand de légumes BIO du Potager d'Agnès a d'ailleurs été très apprécié. Bien que la date ait été déplacée au 3e dimanche du mois le public était au rendez-vous. Le salon du livre gourmand, agrémenté d'une alléchante conférence sur le chocolat, a également trouvé son public. Rendez-vous le 15 novembre 2015 pour une édition enrichie de nouveautés !



LA MAISON DU LIVRE ET DU TOURISME

Depuis le 1er janvier 2014 la gestion de cet équipement est assurée par Rennes Métropole après avoir été géré pendant 3 ans par la Communauté de Communes du Pays de Bécherel, aujourd'hui dissoute. Nous vous invitons à vous tenir informés des activités proposées par cet équipement notamment **pendant les vacances scolaires** où des **ateliers gratuits** sont proposés.

La Maison du Livre va être réorganisée en 2015, essentiellement autour du livre et des activités qui en découlent. Un poste sera créé en ce sens pour une politique de la culture au service de tous les publics. En tant qu'élus nous sommes attentifs à la qualité de notre partenariat avec nos interlocuteurs de Rennes Métropole afin de faire valoir une juste place de la population au sein de cet équipement.





LA CITÉ DU LIVRE ET SON RAYONNEMENT

Nous sommes souvent sollicités de par notre identité atypique et originale en tant que Cité du Livre.

Cela suscite curiosité et intérêt : comment s'est-elle créée ? Pourquoi ? Son développement, les retombées, les métiers, l'économie, le livre à l'heure du numérique... Les journalistes, les institutionnels, les politiques s'intéressent à nous, mais également nos clients et visiteurs, qui amoureux de notre cité, sont des ambassadeurs fidèles.

Par exemple, au mois d'octobre nous avons reçu une délégation polonaise à la demande du Conseil Général des Côtes d'Armor en tant que village à thème, force de développement en milieu rural.

Du 7 au 10 novembre, une chaine de télévision coréenne s'est installée dans la cité : en 2015 ce sera l'année de la littérature en Corée du Sud. Dans le cadre des amitiés franco-coréennes, Bécherel a été retenue pour témoigner de la vie des libraires et artisans d'art du livre, de ses actions en direction du livre et de la lecture, de sa place dans la commune, des retombées économiques et pédagogiques.

Nous nous appuyons sur l'existant mais nous souhaitons le faire évoluer, le penser autrement en vue d'une meilleure communication en direction des habitants. Nous souhaitons vous inviter à bénéficier des offres culturelles et artistiques notamment au moment des grands évènements mais également tout au long de l'année.



Bibliothèque

À LA BIBLIOTHÈQUE, la lecture est au rendez-vous!
C'est aussi le lieu où l'on se rencontre, où l'on peut échanger, partager, se détendre...
L'inscription est nécessaire et entièrement gratuite pour emprunter des documents : chaque inscrit peut emprunter 3 livres pour 3 semaines. Cette année, l'offre documentaire a été élargie avec les abonnements aux revues "Les 4 saisons du jardin bio","Natura Maison" (adultes), "Tout comprendre" (ados) et Manon (jeunesse). Dans le cadre du partenariat avec la Médiathèque Départementale il est possible, sur demande, d'emprunter un document que vous ne trouvez pas en rayon.

PRÊT INFORMATISÉ
Depuis la mise en place du prêt informatisé en août 2014, le fonctionnement est facilité pour vos réservations, le prêt et retour, le contrôle des règlements et des prêts de livres. Et bientôt : accès au catalogue de la bibliothèque, ainsi qu'à votre compte lecteur en ligne.

ANIMATIONS PERMANENTES
L'animation Bébés lecteurs a lieu un jeudi par mois (sauf vacances scolaires) de 9h30 à 11h30.
12 enfants maximum par séance sur inscription. Gratuit. Renseignement à la bibliothèque et à la Maison de l'Enfance pour les autres dates sur le réseau : 02 99 68 27 52
Comité de lectures
Rendez-vous à la bibliothèque, un samedi matin tous les 2 mois pour échanger sur vos lectures coups de cœur. Prochaine séance en février. Renseignez-vous!
Jeux de société
Rendez-vous aux petites vacances, pour jouer ensemble. Vous pouvez aussi amener votre jeu préféré... Pour tous les âges.

En Février : Jeu de l'oie du Rock en partenariat avec les Transmusicales de Rennes, le Théâtre de Bécherel et la bibliothèque de St Pern.
Durant les heures de fermeture au public, la bibliothèque municipale accueille les classes des écoles maternelles et primaires de la commune. La bibliothèque permet ainsi aux enfants de découvrir le monde des livres au travers de différents ateliers, lectures, animations à thème, et prêts de livres.

APPEL AUX BÉNÉVOLES
Afin de pouvoir maintenir ses horaires d'ouverture et continuer à fonctionner, la bibliothèque a besoin de vous ! Les activités sont diverses, et vous pouvez choisir parmi elles selon vos goûts : accueil public ou scolaires, échanges avec la Médiathèque Départementale, traitement des livres, animations etc... Renseignez-vous sur les différentes actions possibles selon vos disponibilités, chacun peut consacrer le temps qui lui convient : une demi-heure, 1 heure, 2 heures, une ou deux fois par mois. N'hésitez pas à nous contacter !

INFOS PRATIQUES
Ouvertures : le mercredi et le vendredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h
Contacts : Katell - Square du docteur Lambert
02 99 66 77 20 - bibliotheque.becherel@wanadoo.fr

Katell Koelh



Comme tous les ans, au mois de juin, les classes des écoles privée et publique de Bécherel exposent leurs travaux d'Arts Plastiques. Ne ratez pas ce rendez-vous, cela en vaut le coup d'œil !



À rideau ouvert

La troupe de théâtre "À rideau ouvert" a joué pour cette saison 2014 une pièce de Ray Cooney "Panique au Plazza". Une comédie qui a su distraire le public lors des quatre représentations du mois de décembre.
Les nouveaux acteurs qui ont intégrés la troupe depuis maintenant 3 ans s'affirment d'années en années. Pour la plupart ils ont découvert le théâtre sur cette scène du théâtre de Bécherel que beaucoup d'entre vous ne connaissent pas encore. Alors n'hésitez plus venez nous voir la prochaine fois ! Nous rappelons que nous sommes en partenariat avec l'école privée, ce qui permet de reverser une partie des bénéfices au RPI Bécherel /La Chapelle Chaussée.
Les acteurs de la troupe vous souhaitent une très bonne année 2015.

L'Ivre de L'Art

L'association "L'Ivre de L'Art" a vu le jour le 3 septembre 2014 avec pour objectif de promouvoir et de valoriser l'Art en s'inscrivant dans la dynamique de la Cité du Livre de Bécherel.
Le 22 novembre 2014, l'Atelier de Calligraphie de Richard Lempereur et la galerie d'exposition **"L'Ivre de L'Art"** ont ouvert leurs portes au 15 Place Alexandre Jéhanin à Bécherel. **Richard Lempereur et Gwendal Floc'h** vous y accueillent tout au long de l'année. L'Atelier d'Artiste et la galerie sont ouverts pour accueillir tout public, désireux d'observer, d'échanger et de partager son expérience ou son regard sur la création artistique.
Richard Lempereur, Artiste Calligraphe, œuvre au sein de son atelier et présente son travail de manière vivante avec une volonté de partage, de pédagogie et d'initiation.
Les artistes actuellement exposés, et dont la liste sera enrichie à mesure des événements, sont les calligraphes Richard Lempereur, Rainer Wiebe, Loredana Zega ; le graveur Emmanuelle Lauer ; le céramiste Armel Hédé ; le peintre Hervé Richard ; le tisseur de livre Ilann Vogt ; Laure Missir pour son travail de collage ; les illustrateur et écrivain Kaki & Kako ; Charles Montécot et Jean-Luc Legros pour la photographie et la poésie.
Pour toute occasion nous vous invitons à venir dénicher vos cadeaux à L'Ivre de L'Art !
Gwendal Floc'h quant à lui, proposera et animera dès janvier des ateliers à destination de la jeunesse, prioritairement les 11/22 ans. Gwendal Floc'h, éducateur spécialisé pendant 13 ans notamment en prévention spécialisée et à l'aide sociale à l'enfance, est formateur en travail social (Philosophie & Ethnopsychanalyse), écrivain et musicien.
Le Lab'Oratoire Expérimental des Créations, se veut un espace ludique d'expression et de création. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 13 ans le mercredi de 14h à 16h, aux adolescents de 14 à 17 ans le mercredi de 16h à 18h et aux jeunes adultes de 18 à 22 ans le samedi de 10h30 à 12h30.



Son projet : utiliser tous les supports susceptibles de favoriser l'expression et la création des jeunes. Le détail des propositions du Lab'Oratoire Expérimental des Créations, est disponible sur la plaquette de présentation. Gwendal est également présent pour vous exposer le projet et échanger avec vous tous les mercredis après-midi à la Galerie.
Richard Lempereur
& Gwendal Floc'h

Ouvert du mercredi au vendredi de 10h à 12h30 et de 14h à 19h et samedi et dimanche de 10h à 14h et de 15h à 19h. Périodes vacances scolaires et estivale : du mardi au vendredi de 10h à 19h et samedi et dimanche de 10h à 19h30. Plus de précisions sur le site http://l.ivre-delart.free.fr et la page facebook.

Le Comité de Concertation pour le développement de Bécherel, Cité du Livre

2014 a été pour tous les habitants de Bécherel comme pour le Comité de Concertation l'année de grands bouleversements.
Une nouvelle municipalité et le passage à Rennes Métropole amènent de profondes transformations dans la gestion de notre Cité. La Maison du Livre et du Tourisme en passant sous la juridiction de Rennes Métropole dépendra directement des Champs Libres et sera entièrement vouée à la culture.Conscient de ses responsabilités, le comité de concertation, en parfaite harmonie avec les représentants de notre municipalité, a déjà posé les bases d'un nouveau partenariat. Il organise toujours le Marché du Livre mensuel, le premier dimanche du mois et reste une force de proposition et de dynamisme. Ainsi, le thème de la prochaine Fête du Livre a été adopté : **Gastronomie et Littérature**, ce qui laisse présager d'une vraie fête pour tous placée sous le signe de la convivialité !
Par ailleurs la Cité du Livre s'est enrichie de trois nouveaux espaces :
- la galerie "L'ivre de L'art" animée par Richard Lempereur et ses amis,
- la librairie "L'autre sommeil" où je vous invite à découvrir les collections réellement originales rassemblées par Béatrice et David,
- la librairie-galerie "Abraxas-Libris autour des pierres" animée par Michèle Denemoustier qui accueille une production variée d'artisans régionaux.

En conclusion, 2014 a été une année dense et je vous souhaite, à tous, au nom du comité de concertation une excellente année 2015 !

Erwan GUERIN
Président

Le SIM École de musique

FESTIVAL Show de Vents
(3 concerts)
Brass Band de Haute Bretagne
Vendredi 23 janvier à 20h30
salle du Pré vert à Romillé
en 1e partie : les Harmonies du SIM
"Out of Nola"
Little big street band
Samedi 30 mai à 20h30
salle des fêtes de St Pierre de Plesguen avec les élèves des classes de vents du SIM
Big Band Universitaire de Rennes 2
Vendredi 12 juin à 20h30
salle des fêtes de Dingé
en première partie, l'ensemble de saxophones du SIM : "Saxissimo"
Tarif par concert : 5 € / gratuit pour les moins de 16 ans

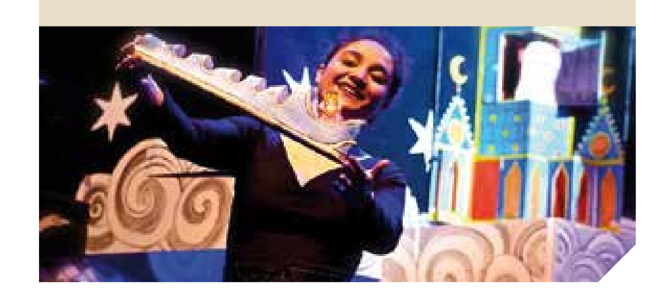
SPECTACLE
Mardi 17 Mars
à l'espace Ille et Donac
à Tinténiac
"L'enfant et les sortilèges"
de Ravel interprété par Aline Jalliet (Soprano) et Pascal Salmon (pianiste) dans le cadre du printemps des poètes organisé par la MJC de Tinténiac
Entrée gratuite

L'équipe du SIM

Le SIM-Ecole de musique
1 place Ille et Donac
35190 TINTENIAC
02 99 84 01 88
sim.ecoledemusique@gmail.com
www.ecoledemusique-sim.fr

Art'Comedia

L'équipe d'Art'Comedia vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2015. Nous serons ravis de vous accueillir pour ***une sortie familiale autour du conte musical pour petites et grandes oreilles "Berthe au grand pied".*** *Un spectacle d'initiation à la voix lyrique, d'émerveillement, avec maintes marionnettes et costumes à transformation. Un conte sur le double, l'identité et la différence.*
Vendredi 6 février 2015, à 20h30 / tout public dès 6 ans / Tarifs de 8 à 12 euros / Réservation au 02 99 66 71 48 ou www.artcomedia.fr
Sans oublier, bien sûr, LA PÉRICHOLE d'Offenbach dans les rues de Bécherel le 21 juin 2015...



Programmation culturelle 2015
de la Maison du Livre et du Tourisme

Expositions

Jusqu'au 22 février 2015

A comme Albertine / Z comme Germano Zullo
Albertine et Germano Zullo seront accueillis à la Maison du livre et du tourisme de Bécherel du 26 janvier au 6 février. Programme des activités sur www.becherel.com

Du 10 mars au 28 juin

Etienne Davodeau *Exposition retraçant, au travers de planches originales et de portraits saisis sur le vif, l'univers si personnel de l'auteur et scénariste de bandes dessinées.*

La Fête du Livre

27e édition – 4, 5 et 6 avril 2015

En 2015, la Fête du Livre fêtera sa 27ème édition. Depuis 1989, la Cité du Livre offre, chaque week-end de Pâques, une grande Fête du Livre où, autour des libraires, bouquinistes, éditeurs et artisans du livre, le public rencontre des auteurs, découvre des expositions, des spectacles, assiste à des lectures, concerts, projections de cinéma et participe à des ateliers de découverte des arts du livre. Les libraires de Bécherel et la Maison du Livre et du Tourisme ont retenu cette année le thème **Littérature et Gastronomie, les mots à la bouche.** Le choix de ce thème est justifié par le regain d'intérêt du public vis-à-vis de l'art culinaire (magazines, blogs, livres, émissions TV et concours) et de la cuisine, cet endroit où, coude à coude, le monde se fait dans les assiettes et se reflète en dehors. Pour l'occasion, le grand marché au livre ancien et d'occasion installé le temps de la Fête du Livre se doublera de la présence de producteurs du terroir. Un espace bibliophilie sera réservé à un libraire spécialisé en livres de gastronomie et traités de cuisine anciens. Le centre culinaire contemporain de Rennes sera partenaire de la manifestation.

Maison du Livre et du Tourisme
4 route de Montfort – Bécherel
02 99 66 65 61 - www.becherel.com





Nouveaux Commerçants

Institut de beauté INSTINTO
Depuis septembre Mirna Dominguez vous accueille à l'institut de beauté INSTINTO. Avec tout le charme et la chaleur humaine de l'Amérique latine, votre nouvel institut vous invite à voyager dans un univers latino américain. Venez vous relaxer et vous détendre et essayer nos soins du visage ou du corps. Au plaisir de vous accueillir !
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h non-stop.
Place Tanguy de Kernier. Tel : 02 99 31 83 09 et melisabeth1.wix.com/instinto-esthetique

LA CRÊPE BOUQUINE
Depuis le 1er juillet 2014, Catherine et Frédéric CHARPENTIER vous accueillent à la Crêpe Bouquine, place Jehanin et vous proposent galettes, pizzas, expositions, concerts...



La Crêpe Bouquine vous souhaite une très bonne année 2015 et vous annonce que désormais **vous pouvez commander vos pizzas sur place ou à emporter au 02 99 66 77 00. Prochain concert le 24 janvier !**